



## COMMENT PARTICIPER?

- 1** **Contactez** le service économie du Pôle métropolitain  
[lionel.pelud@genevoisfrancais.org](mailto:lionel.pelud@genevoisfrancais.org)  
+ d'informations en ligne :  
[genevoisfrancais.org/entrezdanslaboucle](https://genevoisfrancais.org/entrezdanslaboucle)
- 2** **Des experts référents** vont vous contacter pour vous accompagner.

FINANCÉ PAR

**GENEVOIS  
FRANÇAIS** Pôle  
métropolitain

POUR VOUS ACCOMPAGNER



Ne pas jeter sur la voie publique © Pôle métropolitain du Genevois français - Novembre 2021 - Création : marylene-goncalves.com



## Entreprises du Genevois français : Rejoignez la démarche d'économie circulaire et solidaire de proximité !

**Entrez dans la boucle vous propose :**

- un accompagnement individuel pour optimiser vos ressources,
- de rejoindre un collectif d'entrepreneurs voisins pour trouver des synergies et des solutions répondant à vos besoins.

UN PROJET PORTÉ PAR LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS  
POUR LES COLLECTIVITÉS ET ENTREPRISES DU TERRITOIRE.



**Entrez  
dans  
la boucle**

## POURQUOI ENTRER DANS LA BOUCLE?

### Les objectifs

- **Optimiser et mutualiser** l'utilisation de ressources (matières premières, énergie, eau, RH, équipement, foncier...), diminuer les déchets et favoriser le réemploi des matières.
- **Participer à une approche positive** de la réduction des coûts et de l'impact environnemental de l'entreprise.

### L'intérêt

- **Entrez dans la boucle** concerne potentiellement, à l'horizon 2027, les 200 entreprises des zones d'activités du Genevois français, de toute taille et tous secteurs.
- 50 % des entreprises ayant développé une démarche d'économie circulaire ont pu en moyenne bénéficier de nouveaux clients grâce aux synergies créées.**  
(source : ADEME)

**Le +**

**Une démarche de coopération entre entreprises locales pour optimiser la gestion de vos ressources !**

## Un accompagnement en 4 étapes

3 jours sur un an maximum



*NB : Un reste à charge total réduit pour l'entreprise, après participation des collectivités, à hauteur de 950€ TTC (PME) et 650€ TTC (TPE) sur 12 mois.*